



Communiqué de presse

Blagnac, le 7 mai 2020

Commerces, le réseau des CCI à la manœuvre

Depuis le 17 mars, le réseau des CCI d'Occitanie est pleinement mobilisé pour accompagner les commerçants qui, en 48h, ont souvent perdu 100% de leur chiffre d'affaires. Préserver -en défendant leurs intérêts et en permettant l'accès aux dispositifs d'aides- puis préparer -la reprise de leur activité- ont été les deux lignes de forces de l'action consulaire.

Depuis bientôt deux mois, le réseau des CCI d'Occitanie est plus que jamais aux côtés des commerçants. Car, frappés de plein fouet par les mesures sanitaires de lutte contre le Coronavirus, ceux-ci avaient auparavant subi 18 mois de sous-activité due aux week-ends de manifestation à répétition. Résultat, 40% des 26 000 appels traités depuis le 17 mars par les cellules de crise des CCI proviennent de commerçants. Outre cet accompagnement sur l'accès aux différentes aides, le réseau des CCI d'Occitanie a œuvré en faveur des intérêts du commerce auprès des instances institutionnelles. Les propositions faites sur les conditions d'éligibilité au volet 2 Bis du fonds de solidarité de la Région ont, ainsi, été majoritairement retenues portant sa dotation à 12 M€ pour le mois d'avril.

En parallèle, différents dispositifs, notamment numériques, ont été déployés pour préserver au maximum l'activité : plateforme recensant la liste des commerces ouverts dans chaque département, site CCI Entraide destiné à promouvoir les offres solidaires (dons, mise à disposition...), guide "Vendre en temps de crise"...

Pour contribuer à la réussite de leur redémarrage d'activité, le réseau des CCI a mis à disposition des commerçants des outils pratiques : Mémento "Comment préparer la réouverture ? », guide de bonnes pratiques, formations, webinaires, supports de communications, audits... Objectif, d'abord encourager les clients à revenir au plus vite puis travailler à fidéliser et diversifier la clientèle grâce au digital.

Les CCI d'Occitanie sont conscientes des efforts faits par le Gouvernement, la Région Occitanie et par certaines collectivités, mais elles demandent que soient mises en place, au plus vite, des mesures de soutien supplémentaires en faveur des commerçants et à la hauteur de l'extrême urgence de la situation.

« Le commerce, c'est la vie ! De la Cité, de l'économie, du lien social, du vivre ensemble... Sauver le commerce est donc vital pour nous tous. La reprise du 11 mai est une première respiration très attendue mais, ne nous y trompons pas, il est impératif que les bars et restaurants réouvrent afin que notre écosystème commercial retrouve sa configuration d'équilibre. Nous y travaillons très activement » explique Alain Di Crescenzo, président de la CCI Occitanie et 1er vice-président de CCI France.

Contact presse : Carole Mekies-Shiff - T. 06 45 81 47 64 - c.mekies-shiff@occitanie.cci.fr